

Du 23 au 28 mai, se tiendra à Cuers, dans le Var, l'Atelier de lancement de la campagne aérienne de l'*ACCOBAMS Survey Initiative*, premier recensement à grande échelle des baleines, dauphins et autres espèces de la mégafaune marine présentes dans la Mer Méditerranée.

Tous les pays Parties à l'Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente, aussi connu sous le nom « ACCOBAMS » et pour lequel la France assure actuellement la Présidence, participent à cet effort sans précédent à cette échelle. Dans ce cadre, des scientifiques vont effectuer, au cours des mois de juin et juillet 2018, des survols aériens afin d'observer et recenser les populations de cétacés de la Méditerranée. Lorsque possible, les scientifiques collecteront également des données sur d'autres espèces protégées comme les tortues marines et les oiseaux marins. Ces observations devant être menées simultanément dans toutes les régions de la Méditerranée, ce sont donc cinq navires de recherche, huit avions et pas moins d'une centaine d'observateurs qui seront mobilisés cet été pour la conservation de ces espèces migratrices.

L'atelier de Cuers, hébergé dans les locaux de la compagnie aérienne Action Air Environnement, rassemblera une cinquantaine de scientifiques méditerranéens qui se formeront à la méthodologie de recensement aérien et au protocole scientifique de collecte de données. Ils s'entraîneront à effectuer des observations aériennes aux larges des côtes varoises dans le Sanctuaire Pelagos pour la protection des mammifères marins en Méditerranée.

Pourquoi recenser les baleines et dauphins en Méditerranée ?

Il est souvent estimé que 10% de la biodiversité marine mondiale se trouve en Méditerranée. Douze espèces de cétacés, tels que le grand dauphin, le cachalot et le rorqual commun, le deuxième plus grand animal vivant après la baleine bleue, sont ainsi présentes dans notre région. Toutes ces espèces sont considérées comme menacées à l'échelle mondiale et à l'échelle régionale de la Méditerranée.

Au sommet de la chaîne alimentaire marine, les baleines et dauphins jouent un rôle fondamental dans l'équilibre des écosystèmes marins. Bien qu'elles représentent un patrimoine naturel essentiel et qu'elles bénéficient d'un statut renforcé de protection, ces espèces restent pourtant soumises à de nombreuses menaces qui causent le déclin de certaines populations, menaces principalement liées aux activités humaines. Celles-ci incluent les risques de collision dus à la navigation, la dégradation de leur habitat à cause de l'urbanisation, du tourisme, des perturbations sonores ou encore de la pollution ainsi que la prise accidentelle dans les engins de pêche. Le changement climatique représente une pression supplémentaire dans l'équilibre de leur environnement.



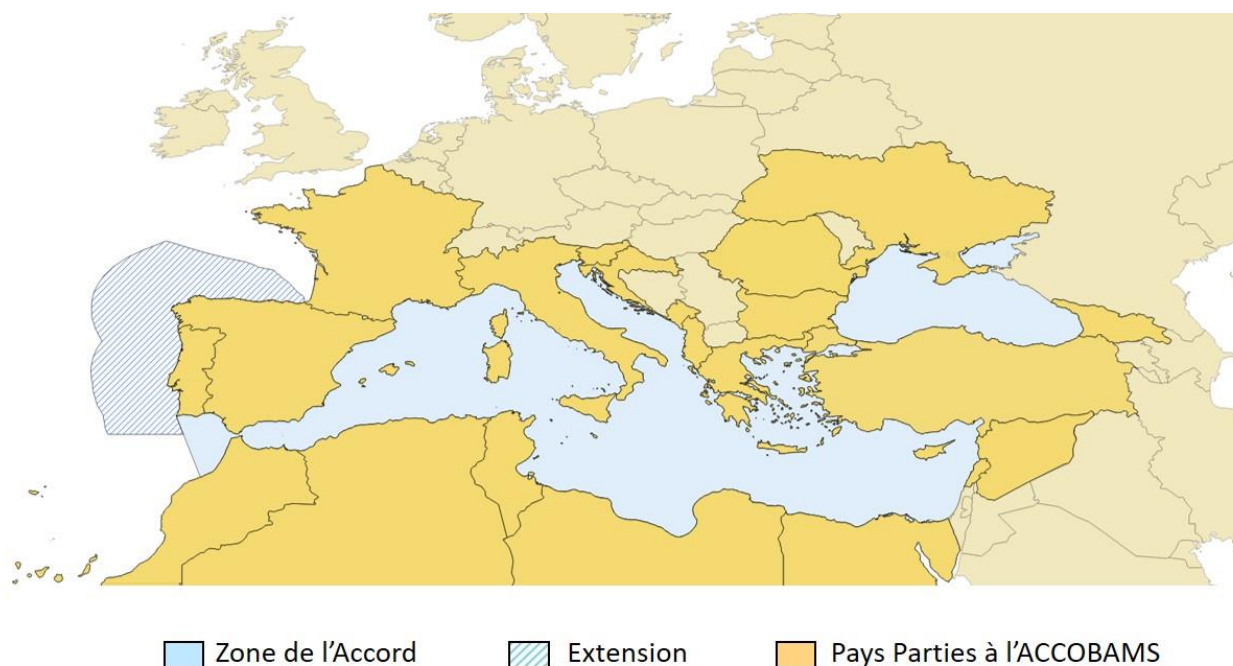
Les données collectées lors de ce premier recensement à l'échelle de toute la Méditerranée seront ensuite analysées collectivement dans le but de développer une cartographie précise des populations de cétacés et de leurs habitats. Le but est d'améliorer la compréhension sur la localisation, les migrations, et les habitudes des espèces, et d'augmenter les connaissances afin de pouvoir cibler plus spécifiquement les actions de conservation, comme la promotion d'aires marines protégées ou l'adoption de mesures de gestion dédiées, par exemple en lien avec le trafic maritime.

Pour cela, un échange de compétences avec un programme de formations sera également réalisé pour répondre aux recommandations et aux besoins identifiés par les partenaires nationaux.

Véritable projet fédérateur à la fois en termes de conservation de la biodiversité mais aussi pour le renforcement des capacités nationales du pourtour méditerranéen, les Etats riverains de la Méditerranée travaillent ensemble pour sa réalisation.

Un Accord Intergouvernemental pour la conservation des cétacés

L'ACCOBAMS a été établi en 1996 sous les auspices de l'ONU Environnement dans le cadre de la Convention de Bonn pour la conservation des espèces migratrices. A ce jour, 24 pays de l'entrée atlantique de la Méditerranée jusqu'à la Mer Noire sont Parties à l'ACCOBAMS. Le Secrétariat Permanent, hébergé et soutenu par la Principauté de Monaco, assure la coordination de la mise en œuvre de l'Accord et fournit de l'assistance aux pays Parties.



Les appellations employées dans ce document et la présentation du matériel qui y figure n'impliquent aucune expression d'opinion ou prise de position, par l'ACCOBAMS, quant au statut juridique d'un Etat, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou à leurs autorités, ou quant à la délimitation de leurs frontières ou limites.

Le projet ACCOBAMS Survey Initiative bénéficie du soutien de la Fondation MAVA, de la Fondation Prince Albert II de Monaco, du Fonds international pour la protection des animaux, du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, de l'Alimentation et de l'Environnement de l'Espagne, de l'Agence française pour la biodiversité, du Ministère pour la Protection de l'Environnement, du Territoire et de la Mer d'Italie et de la Principauté de Monaco.

Pour rester informé et suivre la réalisation de la campagne méditerranéenne de l'ASI mais aussi pour en apprendre d'avantage sur les baleines, dauphins et autres cétacés, suivez ACCOBAMS sur Facebook (ACCOBAMS – Dolphin and Whale Conservation) et Twitter (@ACCOBAMS)